

Rapport d'activité 2022 et 2023 (jusqu'à octobre 2023)

Ouverture progressive du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023

Inauguration officielle des deux gares réhabilitées les 7 et 8 octobre 2023

*du Groupement local de coopération transfrontalière pour
l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)*



Credit photo : Agence Hemelka

GLCT (TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE)



Groupement local de coopération transfrontalière pour l'exploitation du Téléphérique du Salève (GLCT TS)

Mairie d'Etrembières - Place Marc Lecourtier – 74100 Etrembières

Rapport d'activité 2022 – octobre 2023

Table des matières

1.	Préambule	3
2.	Objet et membres du GLCT TS.....	4
3.	L'Assemblée du GLCT TS – composition (mise à jour à fin octobre 2023).....	5
4.	Les commissions du GLCT TS – composition.....	6
5.	La réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève	7
6.	Pose de la 1 ^{ère} pierre le 3 juin 2022	9
7.	La gare haute : en travaux durant 2 ans.....	10
8.	La gare basse : une modernisation indispensable	17
9.	Les extérieurs des deux gares.....	18
10.	Le budget de la réhabilitation	19
11.	Communication du GLCT TS pendant les travaux	20
12.	L'affichage du soutien des financeurs	21
13.	Visites du chantier de la gare haute : un engouement marqué.....	22
14.	Recherche d'un restaurateur pour les espaces de restauration et la salle de séminaire de la gare - lancement de l'appel d'offres.....	22
15.	Les travaux de remontées mécaniques.....	23
16.	Les travaux d'assainissement : un raccordement collectif remplace l'assainissement autonome.....	23
17.	L'exploitant : la Société du Téléphérique du Salève (STS)	24
18.	La réouverture du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023.....	26
19.	L'inauguration de la réhabilitation des gares du Téléphérique les 7 et 8 octobre 2023.....	27
20.	L'accessibilité en transports publics à la gare basse – une desserte en expérimentation par la TAC.....	31
21.	API - Exposition "Le Téléphérique" du 11 mai au 19 août 2023, prolongée jusqu'au 1 ^{er} décembre 2023	32
22.	Finances	32
23.	Perspectives travaux 2024 : chantiers des deux gares et leurs extérieurs à terminer	34

1. Préambule

"Ces deux années montrent la force de l'esprit d'équipe, l'indispensable volonté de travail et de conviction de la part des élus, des entreprises, des ouvriers, des ingénieurs, architectes, techniciens, techniciennes, et partenaires."

Madame Anny Martin, présidente du GLCT TS et maire d'Etrembières, dans son discours prononcé le samedi 7 octobre 2023, lors de l'inauguration des gares du Téléphérique

Durant l'année 2022, le chantier de la gare haute s'est poursuivi (ouverture du chantier en septembre 2021) et celui de la gare basse a démarré au mois de juin 2022.

De nombreux aléas et imprévus ont émaillé les années 2022 et 2023. Toutes les parties prenantes à cette réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève et de ses abords ont déployé beaucoup d'énergie et ont su faire preuve de persévérance - les moments de découragement et de doute n'ont pas manqué - mais aussi d'un grand sens du devoir. La volonté de "tirer tous à la même corde" était manifeste pour relever ce défi : les élus du GLCT TS et sa Présidente, l'équipe administrative franco-génoise en charge du GLCT TS, l'assistant à maîtrise d'ouvrage du chantier et celui mandaté pour les remontées mécaniques, les architectes et leur équipe pluridisciplinaire, l'exploitant et son personnel sous la conduite du Directeur de la Société du Téléphérique du Salève (STS) et le Syndicat Mixte du Salève (SMS).



Crédit photo : STS

2. Objet et membres du GLCT TS

Institué par Annemasse Agglo et la commune de Monnetier-Mornex d'une part et la République et canton de Genève d'autre part, le GLCT TS a été créé en date du 15 mars 2006 par arrêté préfectoral. Son siège est sis en France, à Etrembières (Haute-Savoie). Il est soumis au droit français.

Le GLCT TS a pour objet l'exploitation du service des remontées mécaniques.

Membres du GLCT TS

- République et canton de Genève
- Annemasse Agglo
- Commune de Monnetier-Mornex



Fonctionnement institutionnel

- Présidente : Mme Anny Martin, Maire d'Etrembières;
- Vice-président : M. Jean-Marie Martin, Maire de Veyrier, dès le 26 mars 2021;
- Assemblée : composée de 14 membres devant se réunir, selon les statuts du GLCT TS, au moins 2 fois par année (8 fois en 2022 et 11 fois en 2023);
- En 2022 et 2023, réunions de travail des élus à la suite de chaque Assemblée;
- Commissions : commission de concession, commission d'appel d'offres (CAO) et commission consultative du service public local (CCSPL), composées à parité de membres genevois et français de l'Assemblée du GLCT TS.

La gestion du GLCT TS est assurée conventionnellement par les services administratifs et techniques d'Annemasse Agglo. Le Secrétariat du GLCT TS côté français a connu des changements : Mmes Noémie Fasquel et Carine Bignon ont quitté Annemasse Agglo. Elles ont été remplacées par Mme Odile Bosse-Platière et M. Cédric Lehuédé.

A l'Etat de Genève, le relais pour le suivi de l'ensemble des dossiers et de la coordination du projet de rénovation ainsi que le secrétariat de la délégation genevoise sont en main du service des affaires européennes, régionales et fédérales (SAEF), rattaché à la Chancellerie d'Etat, sous le pilotage politique de M. Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat genevois délégué aux affaires régionales et fédérales jusqu'à fin mai 2023 et sous le pilotage politique de M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat genevois délégué aux affaires régionales et transfrontalières dès le 1er juin 2023.

3. L'Assemblée du GLCT TS – composition (mise à jour à fin octobre 2023)

Membres et suppléants

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Monnetier-Mornex	1. Ludovic Wiszniewski, maire, Mairie de Monnetier-Mornex	1. Badia Chalel-Bellazouz, mairie de Monnetier-Mornex
Annemasse Agglo	2. Anny Martin, présidente du GLCT TS, maire d'Etrembières	2. Françoise Magdelaine, conseillère municipale de Gaillard
	3. Christian Aebischer, conseiller municipal, mairie d'Annemasse	3. Alain Letessier, adjoint, mairie de Ville-La-Grand
	4. Patrick Antoine, maire de Vétraz-Monthoux	4. Jacky Tonoli, adjoint, mairie d'Etrembières
	5. Gabriel Doublet, maire de Saint-Cergues, Président d'Annemasse Agglo	
	6. Christian Dupessey, maire d'Annemasse	
	7. Jean-Michel Vouillot, adjoint, Mairie d'Etrembières	

Canton de Genève	8. Jean-Marie Martin, Conseiller administratif de Veyrier, Vice-président du GLCT TS	5. Pierre-Antoine Gobet, Secrétaire général, département des finances et des ressources humaines (DF)
	9. Alain Carlier, Architecte et ancien Président de la Fondation Braillard Architectes	6. Luc Deley, Chef de service, Service de l'agronomie, responsable du Tourisme rural, département du territoire (DT)
	10. Dominique Frej, ancien Directeur de l'office cantonal de la statistique, représentant le département du territoire (DT)	7. Anna-Karina Kolb, Directrice, Service des affaires européennes, régionales et fédérales, Chancellerie d'Etat
	11. Marc Châtelain, Directeur d'exploitation, TPG	8. Benoît Pavageau, Directeur, Direction des transports collectifs, département de la santé et des mobilités (DSM)
	12. Roxane Dupommier, Directrice du Traveller Bureau, Fondation Genève Tourisme & Congrès	

13. *Nathalie Hardyn, Directrice du
Département politique,
Chambre de commerce,
d'industrie et des services de
Genève (CCIG)*

14. *Christine Ricci, Secrétaire
adjointe, Service des affaires
européennes, régionales et
fédérales, Chancellerie d'Etat*

➤ **Pour la délégation genevoise, cinq changements sont intervenus entre 2022 et 2023 :**

- *Pascal Ganty a été remplacé par Marc Châtelain (décision du 17 mai 2023)*
- *Natacha Raccimolo a été remplacée par Roxane Dupommier (décision du 17 mai 2023)*
- *Alexandra Rys (CCIG) a été remplacée par Patrick Bartolo (décision du 23 novembre 2022)*
- *Patrick Bartolo a été remplacé par Nathalie Hardyn, (décision du 30 août 2023)*
- *Dominique Frei reste dans la délégation genevoise mais représente, depuis le 1^{er} juin 2023, le département du territoire et non plus le département des finances.*

➤ **Pour la délégation française, un changement est intervenu en 2023**

- *Antoine Blouin a été remplacé par Françoise Magdelaine (décision du 22 mars 2023).*

4. Les commissions du GLCT TS – composition

➤ **Commission de concession**

Cette commission examine tous les projets de concession de service. Une concession est un contrat par lequel le GLCT TS confie la gestion d'un service à un opérateur auquel est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie du droit d'exploiter le service, éventuellement assorti d'une redevance.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

Membres

*Anny Martin, présidente du GLCT TS ou
son représentant, Patrick Antoine, préside de
droit la commission
Christian Aebischer
Dominique Frei
Christine Ricci
Jean-Michel Vouillot
Ludovic Wiszniewski*

Suppléants

*Gabriel Doublet
Christian Dupessey
Pascal Ganty
Natacha Raccimolo*

➤ **Commission d'appel d'offres**

Cette commission est chargée d'attribuer les marchés passés en procédure formalisée. Elle choisit l'offre qui se révèle être économiquement la plus avantageuse au regard des critères préalablement définis par l'acheteur.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 5 novembre 2020.

Membres	Suppléants
Anny Martin, Présidente du GLCT TS ou son représentant, Patrick Antoine, préside de droit la commission	Gabriel Doublet
Christian Aebischer	Pascal Ganty
Alain Carlier	Natacha Raccimolo
Christian Dupessey	Christine Ricci
Dominique Frei	
Jean-Michel Vouillot	

➤ **Commission consultative du service public local**

Cette commission examine chaque année le rapport établi par le délégataire de service public.

L'Assemblée du GLCT TS a procédé à l'élection de cette commission lors de sa séance du 25 septembre 2020.

Représentants du GLCT TS	Représentants d'usagers
Anny Martin, présidente du GLCT TS ou son représentant	Fondation Braillard Architectes
Marc Châtelain	Genèverando
Gabriel Doublet	Club de vol libre du Salève
Christine Ricci	Oxygène 74 (Association des randonneurs en Haute-Savoie Nord)
Ludovic Wiszniewski	

Règlement intérieur du GLCT TS

Le GLCT TS dispose d'un règlement intérieur approuvé par l'Assemblée du GLCT TS du 29 janvier 2021 dans sa version mise à jour.

5. La réhabilitation des deux gares du Téléphérique du Salève

Un chantier emblématique, complexe et atypique

La réouverture progressive du Téléphérique du Salève a eu lieu le 12 septembre 2023

L'origine et les enjeux du projet de réhabilitation

Les espaces accessibles au public des deux gares vieillissant et n'étant plus au niveau de qualité attendu par les visiteurs, le GLCT TS décide d'entreprendre une rénovation thermique et technique des gares et une réhabilitation ambitieuse pour améliorer l'accueil des visiteurs, les conditions de travail du personnel d'exploitation et permettre une ouverture élargie de l'infrastructure en hiver.

La gare basse bénéficie d'une rénovation du bâtiment améliorant l'accueil du public et les conditions de travail des salariés de l'exploitant grâce au rehaussement du bâtiment et à son agrandissement.

La gare haute est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2018. La réhabilitation totale du bâtiment imaginé par l'architecte genevois Maurice Braillard permet de renouer avec son essence originelle avec la création d'une salle de restaurant panoramique au-dessus de la gare d'arrivée, dans l'espace initialement imaginé, mais jamais achevé par l'architecte en 1932.

5.1. L'engagement de multiples partenaires pour réaliser cette réhabilitation

Le cabinet d'architecture parisien DDA Devaux & Devaux (David et Claudia Devaux, architectes) a été sélectionné sur concours, en 2018, pour réaliser la réhabilitation des gares. Il est entouré d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant Pascal Olivier, paysagiste à Genève, Laure Geneste, architecte d'intérieur, Louis Choulet, BET Fluides, Batiserf BET Structures, BNF, économiste, Grande cuisine Ingénierie, cuisiniste, Studio DAP, acousticien et Batiss, sécurité incendie.

Les travaux sont suivis par un Conseil scientifique regroupant notamment les représentants du maître d'ouvrage (GLCT TS) et du maître d'œuvre (DDA Architectes), du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Savoie, des experts du patrimoine, de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), de la Direction Régionale Auvergne-Rhône-Alpes des Affaires Culturelles (DRAC), de la Fondation Braillard Architectes (MM. Panos Mantziaras, Directeur, et Paul Marti, Chargé de recherche) et du Syndicat Mixte du Salève (Mmes Badia Chalel-Bellazouz, Présidente et Estelle Couchouron, Directrice de la Maison du Salève).

Pour suivre cet ambitieux projet de rénovation piloté techniquement, au sein du GLCT TS, par Mme Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset, Directrice Patrimoine et Architecture d'Annemasse Agglo, le GLCT TS s'appuie sur un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) M. Olivier Granger (Cabinet Amome Conseils) et sur un Ordonnateur, Pilote, Coordonnateur de chantier (OPC), M. Vincent Lerges.

Tout au long de projet, la collaboration avec STS a été intense et constructive grâce à l'engagement déterminant de MM. Patrick Roxo, Directeur de STS et Florian Heuschling, Directeur d'exploitation et de leur équipe.

Sous la conduite de Mme Anny Martin, présidente du GLCT TS, les coordinatrices administratives franco-genevoises du projet de rénovation, Mmes Odile Bosse-Platière et Christine Ricci, ont été fortement sollicitées des mois durant sur ce dossier, qui est loin d'être achevé, pour assurer la coordination des multiples partenaires et actions à mener. Le travail accompli, à leur côté, notamment sur le volet répercussions financières de plusieurs dossiers en lien avec le projet, par Cédric Lehuédé, responsable de service politiques partenariales, a été indispensable pour assurer leur suivi.

Prévus pour durer 20 mois (ouverture initialement prévue le 1er mai 2023), les travaux se sont déroulés sur deux ans en raison de difficultés d'approvisionnement en matières premières avec en toile de fond le contexte mondial (guerre en Ukraine - février 2022), les intempéries (rafales de vent, brouillard, gel, et neige) et les difficultés de recrutement de main-d'œuvre pour certaines entreprises travaillant sur le

Décroustage de la gare haute pour retrouver le béton d'origine

Ouvrage de béton brut, la gare haute du Téléphérique du Salève nécessite également une restauration de sa structure et de ses façades dont la matérialité et la perception d'origine ont disparu sous les couches d'interventions successives. En ce sens, des travaux de décroustage d'un micro-béton - 1500 m² - appliqué en 1984 permettent de retrouver la matière d'origine, le béton brut, tel que voulu par Braillard. Sept mois de travail ont été nécessaires pour mener à bien ce travail minutieux et délicat.



Crédit photo P. Vallet

Les travaux ont également été ralentis par l'absence d'éléments techniques et d'agencement à concevoir par le futur restaurateur suite à des appels d'offres infructueux.



Cinquante entreprises ont été mobilisées pour ce chantier représentant plus de 210 ouvriers.

Une démarche "Chantier propre" a été lancée, dès le démarrage des travaux, et a fait l'objet de contrôles réguliers par un auditeur indépendant qui, à chaque fois, a donné un avis positif sur la tenue du chantier.

Cette réhabilitation a complètement changé la nature du Téléphérique du Salève. Jusqu'alors les utilisateurs prenaient le Téléphérique simplement comme un moyen de transport pour accéder à la montagne. La gare haute, gare d'arrivée, était un couloir de transit. Seul le restaurant pouvait retenir la clientèle sur le site.

Avec le nouveau projet, et grâce à l'exploitant STS et au Syndicat Mixte du Salève, porteurs et financeurs du projet d'animations, la gare haute devient un espace de nature, culture et de loisirs au sein d'un espace naturel préservé.

Financièrement, ce projet est rendu possible grâce à un partenariat public privé transfrontalier.

6. Pose de la 1^{ère} pierre le 3 juin 2022

Cette manifestation a été organisée pour les financeurs du projet et les entreprises. La presse franco-genevoise était invitée. Les élus locaux franco-genevois étaient également conviés à cet événement qui s'est déroulé sur l'esplanade de la gare haute.

Capsule temporelle

Une capsule temporelle destinée à garder la mémoire de ce projet a été insérée dans un mur intégré à la structure du bâtiment. Cette capsule contient une reproduction du projet d'origine de la gare haute du téléphérique dessiné par Maurice Braillard, gracieusement offerte par la Fondation Braillard Architectes, un texte du GLCT TS et un texte des architectes DDA.



De gauche à droite devant : Virginie Duby-Muller, Cyril Pellevat, Gabriel Doublet, David Ratsimba, Bernard Bocard, Anny Martin, Présidente du GLCT TS, Marie-Claire Teppe-Roguet, Christine Ricci, Joël Baud-Grasset.

De gauche à droite derrière et un peu cachés : Ludovic Wisniewski, Christian Dupessey, Patrick Antoine, Serge Dal Busco.

Crédit photo Agence Hemelka

7. La gare haute : en travaux durant 2 ans

Une sélection des photos de chantier de la gare haute figure à la fin du rapport d'activité

La plateforme d'arrivée

Cette plateforme change de visage. Auparavant dotée d'un sas qui fermait l'intégralité de la plateforme, celle-ci est complètement ouverte pour retrouver son aspect originel conçu en 1932 par Maurice Braillard.

La galerie d'arrivée

De simple passage recouvert d'un linoléum, cette galerie, entièrement repensée, est devenue un espace à plusieurs facettes :

- Élément historique : un magnifique carrelage datant de 1932 et bien conservé habille désormais le sol de cette galerie;
- Design moderne : une rangée de bancs au design moderne permet un accueil confortable de la clientèle;
- Un écran lumineux affiche le prochain départ du téléphérique;
- Éléments photographiques : le long des parois, en hauteur, une mise en résonance du chantier de 1932 grâce aux photos de la Fondation Braillard Architectes avec, en face, les photos de M. Pierre Vallet, photographe du chantier de la réhabilitation actuelle;
- Signalétique : créée par l'Agence Designers Unit;
- Ouverture au bout de la galerie dans trois directions : tout droit, pour sortir à l'arrière du bâtiment par un escalier avec une rampe dédiée aux vélos ou pour accéder à la terrasse Rebuffel; à droite, pour accéder au nouveau bâtiment (l'ancien bâtiment où était situé le restaurant a été entièrement détruit). La signalétique permet un accès facilité aux différents espaces.



Credit photo Pierre Vallet



Credit photo Hemelka

Choix d'un scénographe

C'est l'Agence Designers Unit, sise à Paris, spécialisée en exposition, signalétique et communication qui a été choisie. Cette Agence a travaillé pour l'exploitant (STS) et pour le Syndicat Mixte du Salève (SMS). La création de la boutique et de l'espace muséo instillent une atmosphère chaleureuse dans un bâtiment vitré, lumineux, au sol minéral et aux espaces non cloisonnés conçus par les architectes (DDA Architectes à Paris) comme un hall de gare. L'ensemble des espaces dégage une cohérence et une harmonie agréables pour la déambulation des visiteurs.

Un café moderne viendra compléter cet espace.

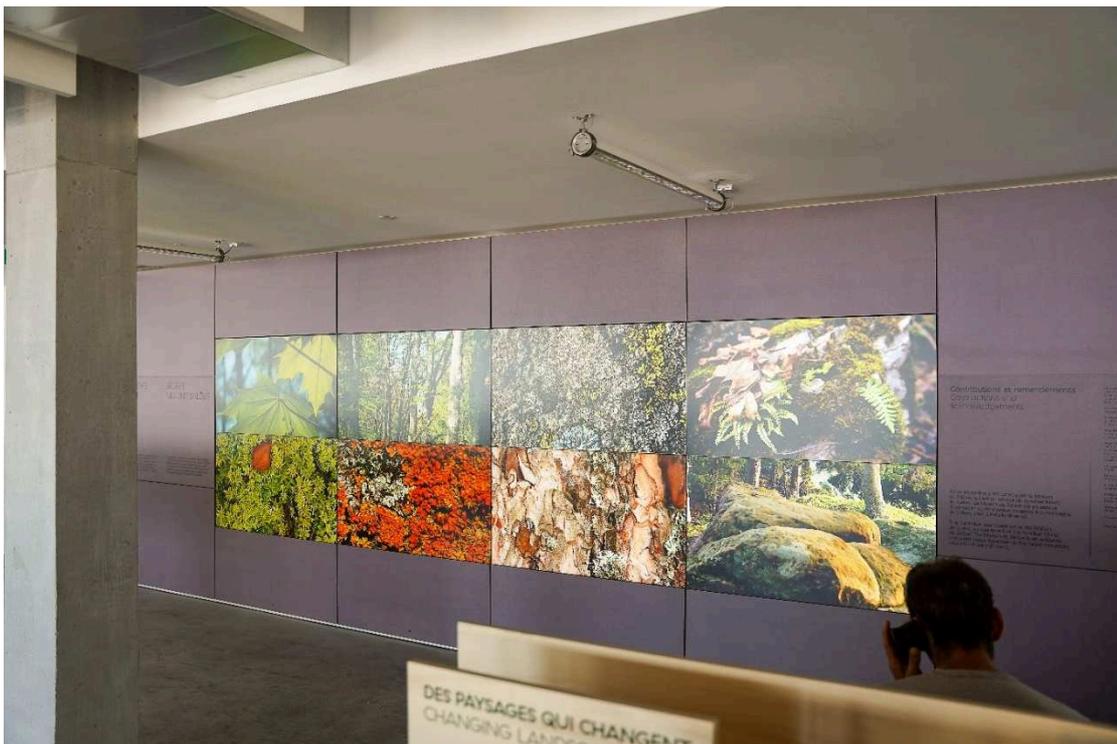
La boutique-souvenirs



Cette boutique-souvenirs avec une offre de produits judicieusement choisis met en valeur les produits du terroir local et permet notamment d'acquérir des livres consacrés au Salève, des "goodies", des jeux pour les enfants et des vêtements de qualité (crédit photo Agence Hemelka).

Doté d'écrans multimédia faisant défiler de superbes photos de l'espace naturel du Salève (faune et flore), cet espace regroupe une maquette du Salève et sept îlots en bois présentant les espaces naturels déclinés en différents thèmes : le Salève une montagne transfrontalière, une montagne à la ville, un milieu naturel fragile et le Salève secret.

Les écrans multimédia



Crédit photo Agence Hemelka



Crédit photo Agence Hemelka



Crédit photo Pierre Vallet

Îlots de l'espace muséo

Le café moderne et sa terrasse en rez-de-jardin

Equipé d'un bar, le café moderne permettra aux visiteurs de disposer d'une "offre sur le pouce" / à l'emporter", le midi uniquement. L'offre sera composée de produits frais valorisant les produits du terroir.



Bar du café moderne

Crédit photo Pierre Vallet

Au bout de la terrasse un ascenseur permet aux visiteurs d'accéder à l'esplanade.

La terrasse Rebuffel

Cette terrasse a été ainsi dénommée en hommage à l'ingénieur parisien André Rebuffel, concepteur du Téléphérique du Salève.

Cette terrasse n'était pas accessible au public avant le lancement des travaux puisque de la machinerie de secours pour l'exploitation du Téléphérique occupait les lieux. Devenue accessible, elle permet au visiteur d'admirer le bassin lémanique en sortant à l'arrière du bâtiment-pont. Elle est dotée de garde-corps reconstitué à l'identique du modèle imaginé par Maurice Braillard.



La terrasse Rebuffel

Crédit photo Pierre Vallet



Credit photo Pierre Vallet

La terrasse Rebuffel



Credit photo Pierre Vallet

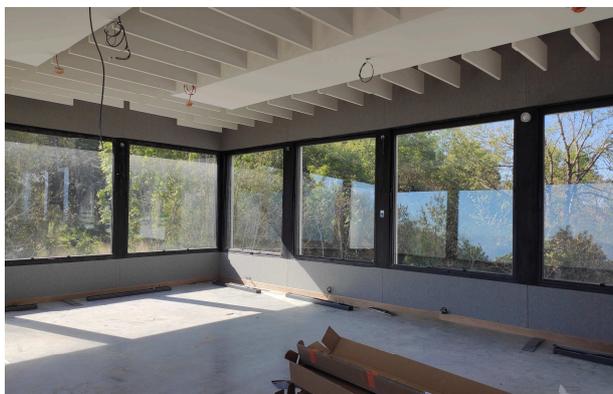
La terrasse du café moderne

La salle pédagogique

Placée sous la responsabilité du Syndicat Mixte du Salève, cette salle est destinée à recevoir des classes d'école pour des animations pédagogiques. Un animateur sera régulièrement présent pour encadrer les enfants.

Le restaurant et la salle de séminaire

Le restaurant profitera de la splendeur de la vue et constituera un lieu privilégié pour asseoir le visiteur. Une salle de séminaire se trouvera dans son prolongement.



Crédit photo Pierre Vallet

La terrasse 360°

Cette majestueuse plateforme lancée dans le vide offre un panorama inoubliable sur le bassin lémanique au nord et sur le massif des Voirons et la chaîne des Alpes à l'est et sur Ile Mont-Blanc au sud-est.

Dotée de tables d'orientation et de supports d'informations, elle accueillera prochainement un dispositif de réalité augmentée.

L'accès à la terrasse panoramique est compris dans le titre de transport. Il est payant pour un accès sans billet (13 €).

La réhabilitation de la gare haute est unanimement reconnue comme une réussite.

La partie avant de la terrasse 360°



Crédit photo STS



NATURE • CULTURE • LOISIRS



30%

TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE

TELEPHERIQUE-DU-SALEVE.COM



8. La gare basse : une modernisation indispensable

Entièrement reconstruite en 1984, le projet de rénovation a conservé la gare basse en l'agrandissant et en la surélevant afin d'améliorer l'accueil du public et d'offrir aux collaborateurs de l'exploitant des locaux conformes aux exigences du code du travail et des espaces de travail fonctionnels.

Sa toiture est nouvellement dotée de panneaux solaires.



Crédit photo Pierre Vallet



Crédit photo Pierre Vallet

Gare basse

9. Les extérieurs des deux gares

Gare haute - l'esplanade

Les extérieurs de la gare haute sont réaménagés pour rendre à nouveau la vue panoramique sur l'environnement extérieur. Après l'abattage des tilleuls, en novembre 2022, qui bordaient l'esplanade cet espace est devenu un lieu de contemplation avec l'aménagement d'un muret qui permet de s'asseoir.

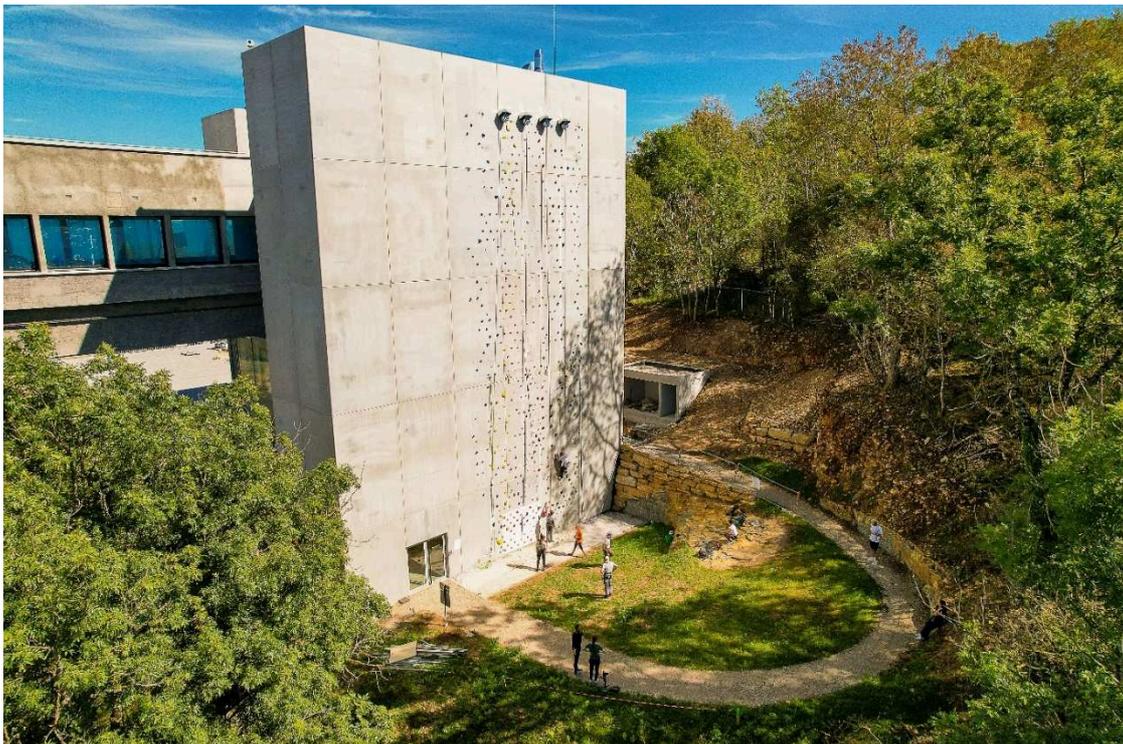
L'architecte paysagiste de l'équipe des architectes DDA, Pascal Olivier, a prévu la plantation de nouvelles essences locales plus adaptées pour remplacer les tilleuls et verdir et ombrager l'esplanade.

Gare haute - l'aire de jeux : ouverture prévue en 2024

Prévu dans le projet par l'exploitant, elle verra le jour dès que les autorisations requises seront délivrées.

Gare haute - le mur d'escalade

La création de ce mur n'a pas été un long fleuve tranquille. Des problèmes liés à la réglementation qui encadre ce type d'installation ont concerné le positionnement du sol de réception des grimpeurs au pied du mur et le type d'accroches à poser contre le mur. Il a fallu de nombreuses discussions et séances pour arriver à trouver une solution qui soit avalisée par les instances de sécurité.



Crédit photo Agence Hemelka

Le mur d'escalade et le chemin d'accès

Pour l'accès par l'extérieur à ce mur d'escalade, un chemin a été dessiné et réalisé par l'architecte paysagiste.

Depuis son ouverture, ce mur d'escalade connaît un réel engouement auprès des visiteurs.

Gare basse - le parking

L'aménagement du parking a été revu et permet l'accès pour un bus. Il a été partiellement végétalisé.

10. Le budget de la réhabilitation

POINT SUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE REHABILITATION

Budget prévisionnel de l'opération de réhabilitation des gares :

Octobre 2021 : 11 881 473 C

Septembre 2022 : 13 131 434 C

Etat des dépenses juin 2023	Montant HT
Dépenses préalables	213 283 €
Honoraires divers	127 567 €
Maîtrise d'œuvre	1 384 145 €
Travaux gare haute	8 449 925 €
Travaux gare basse	1 172 221 €
Autres dépenses (réseau, assurance, vestiaires ...)	505 652 €
Total des dépenses	11 852 795 C
Révisions	1 207 090 €
TO restant à valider	39 322 €
Provisions restantes	32 227 €
Total	13 131 434 C

Andilly | Arressasse | Borne | Cressy-Sous | Drebédun | Eclépard | Longny | Loringny | Mésilly | Saint-Cergues | Vézou-Mesfray | Ville-la-Grande



POINT SUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE REHABILITATION

Total des dépenses prévisionnelles	13 131 434 C
Subventions accordées	8 291 728 €
Autofinancement	1 323 404 €
Montant de l'emprunt initial à solliciter	3 516 301 €
Total des recettes prévisionnelles	13 131 434 C

Subventions accordées	8 291 728 C
Subventions déjà perçues	4 924 557 €
Subventions restant à percevoir	3 367 171 €
Dont subvention FEDER restant en suspens	1 732 372 €

Montant de l'emprunt initial à solliciter	3 516 301 C
Subvention FEDER restant en suspens	1 732 372 €
Travaux espaces de restauration estimation	300 000 €
Emprunt prévisionnel	5 548 673 C

Andilly | Arressasse | Borne | Cressy-Sous | Drebédun | Eclépard | Longny | Loringny | Mésilly | Saint-Cergues | Vézou-Mesfray | Ville-la-Grande



Remarques :

- En 2022, une fondation privée genevoise et un fonds privé genevois ont versé des contributions complémentaires d'un total d'1 mio CHF pour ce projet de rénovation. Ce montant s'ajoute aux aides financières privées déjà versées côté genevois pour un montant de 3 mios CHF.

- L'augmentation du budget du projet de rénovation de 1,3 mio €, entre octobre 2021 et septembre 2022, est essentiellement due à une inflation galopante sur le prix des matériaux et des travaux ainsi qu'à des prestations de travaux complémentaires pour disposer de bâtiments fonctionnels.
- La subvention Interreg/FEDER fait l'objet d'un audit de l'Union Européenne. Le résultat de cet audit lancé en juillet 2022, soit il y a plus d'une année, ne sont toujours pas connus, et bloque le versement de la subvention de 1,7 mio €. Un courrier de soutien pour faire avancer ce dossier a été adressé par la Préfète de la Région Auvergne Rhône-Alpes à la Direction Générale des Collectivités Locales, le 26 avril 2023, pour demander un calendrier de remise des conclusions. En octobre 2023, n'ayant reçu aucune nouvelle du FEDER, le GLCT TS est obligé de recourir à un emprunt plus conséquent qu'initialement prévu. Ce blocage a également pour conséquence de bloquer les versements des subventions Interreg fédérale et cantonale pour un montant de 400'000 €.
- Le principe du recours à l'emprunt a fait l'objet d'une décision de l'Assemblée du GLCT TS le 10 mars 2023. Les trois membres du GLCT TS, conformément aux statuts, ont fait valider cette décision par leur entité. Les modalités de l'emprunt portant sur les montants de 1,7 mio € et de 3,8 mio € (soit un total de 5,5 mio €) ont été validées par l'Assemblée du GLCT TS le 13 octobre 2023. Cet emprunt est conclu auprès de l'Agence France Locale (banque publique créée par les collectivités territoriales françaises).
- Le gouvernement français a mis en garde les entreprises et les collectivités contre diverses fraudes susceptibles de les toucher. Celles-ci sont en croissante augmentation et la vigilance doit redoubler. Malgré cette vigilance, les fraudeurs se montrent de plus en plus imaginatifs avec des montages complexes utilisant illégalement des papiers à en-tête d'entreprises et montrant une connaissance parfaite du dossier. Le GLCT TS n'a pas été épargné et une plainte a été déposée. L'affaire est en cours.

11. Communication du GLCT TS pendant les travaux

Avec l'appui d'une agence de communication, l'agence Hemelka, le GLCT TS a communiqué régulièrement tout au long de ces deux années.

11.1. Cette communication s'est déclinée sur différents supports :

- Brochure de présentation du projet de rénovation "En 2023, entrez dans une nouvelle ère" avec un historique, des chiffres clés et un pré-découpage d'une cabine de téléphérique pour un montage d'une télécabine 3 D en papier;
- Mini série : 6 épisodes d'une minute sous forme de capsule vidéo et 1 épisode hors-série, disponible sur youtube - <https://www.youtube.com/channel/UC-8hCERIE0BaFJNMfjBL-yQ>;
- Vidéos spécifiques sur les métiers autour du chantier : menuisiers, maçons et architectes;
- Carte collector : envoyée aux principaux partenaires pour annoncer la mini-série;
- Newsletter : 3 publications, dont la 1^{ère} diffusée à l'occasion de la cérémonie de la 1^{ère} pierre;
- "Covering" ascenseur dans un des ascenseurs du siège d'Annemasse Agglo;
- Evolution du chantier suivi par un photographe.

11.2. Un photographe pour immortaliser les travaux

Les élus du GLCT TS ont souhaité que l'évolution du chantier soit photographiée pour garder une trace historique de cette réhabilitation.

C'est à l'artiste photographe M. Pierre Vallet que cette mission a été confiée. Les photos qu'il a réalisées sont à la hauteur des attentes du GLCT TS : un travail remarquable.

11.3. La communication d'Annemasse-Agglomération pour l'événementiel et les communiqués de presse du GLCT TS

L'implication de la Direction de la communication grâce à Jean-Marc Borredon, directeur et à son équipe a été essentielle pour toute la communication en lien avec la pose de la 1ère pierre le 3 juin 2022, la visite organisée pour la presse lors de l'ouverture le 12 septembre 2023 et l'inauguration officielle du week-end des 7 et 8 octobre 2023.

Plusieurs communiqués de presse ont été publiés en 2022 et 2023, notamment pour la recherche d'un restaurateur et la date de réouverture du téléphérique.

11.4. Installation d'une télécabine comme "totem" à Etrembières

L'installation de la télécabine au Pas de l'Echelle en face de la douane de Veyrier, est une réalisation de la commune d'Etrembières sur proposition de l'exploitant STS.



12. L'affichage du soutien des financeurs

12.1. Le panneau des financeurs

Le GLCT TS a disposé deux panneaux, un en gare haute et un en gare basse, pour afficher le soutien des financeurs du projet.



12.2. Demande de visibilité spécifique de deux financeurs



Le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont demandé à pouvoir disposer d'un panneau supplémentaire en gare haute et en gare basse. Après d'âpres discussions, de nombreux échanges de courriels ainsi qu'une intervention politique, un consensus a pu être trouvé, fin septembre 2023, sur la pose d'un panneau, dans chaque gare, tout en sobriété en accord avec la nature du site en gare haute et en gare basse.

13. Visites du chantier de la gare haute : un engouement marqué

Durant le chantier, plus de 15 visites ont été organisées à l'initiative du GLCT TS (Mmes Anny Martin et Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset) avec le concours et la participation de DDA Architectes afin de communiquer sur tous les aspects du projet (contraintes, enjeux, pilotage) et pas seulement sur sa dimension architecturale. Ces visites ont notamment été organisées pour des architectes conseils, pour l'EPFL et son Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne (TSAM), le Service conservatoire architectural de la Ville de Genève, des élus locaux, des représentants de l'Etat français, etc.



Visite, le 20 mars 2023, du Préfet de la Haute-Savoie et de la Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genavois

De gauche à droite : Gabriel Doublet, Ludovic Wiszniewski, Christian Dupessey, Nadia Idiri (Sous-préfète), Yves Le Breton (Préfet), Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset, Christian Aebischer

14. Recherche d'un restaurateur pour les espaces de restauration et la salle de séminaire de la gare - lancement de l'appel d'offres

Après deux appels d'offres infructueux, lancés par le GLCT TS en 2021/2022 et en 2022/2023, un nouvel appel d'offres, également dénommé avis de concession, a été lancé le 12 octobre 2023 par le GLCT TS des deux côtés de la frontière sur les plateformes dédiées (BOAMP, JOUE, SIMAP.CH) et dans la presse spécialisée : Le Cafetier (Genève) et l'Hôtellerie Restauration (France).

Un communiqué de presse "Le Téléphérique du Salève recherche son restaurateur" a été diffusé par le GLCT TS le 13 octobre 2023, "Une nouvelle offre avec la plus belle vue sur le Grand Genève".

La réception des candidatures est fixée au 11 décembre 2023. Il s'en suivra l'ouverture et l'analyse des dossiers, le choix des candidats retenus pour entrer en négociation, les négociations, la remise des offres des candidats et la signature du contrat.

Dans l'intervalle, des "food trucks" ont pris le relais.

Les espaces de restauration devraient ouvrir courant juin 2024.

15. Les travaux de remontées mécaniques

Pour mémoire : en parallèle du projet de rénovation des deux gares, des travaux pour les installations techniques du Téléphérique du Salève doivent être entrepris :

- consignation électrique (procédure de mise en sécurité d'une installation) et déconsignation électrique (procédure de remise en état de marche d'un appareil consigné);*
- consignation et déconsignation mécanique;*
- déplacement et vérification des treuils de sauvetage;*
- conception et pose des tourets pour câbles porteurs;*
- sécurisation et modernisation de la prise d'eau sous les cabines.*

Pour ces travaux, le GLCT TS est assisté par le Cabinet ERIC (M. Stéphane Parsoud), spécialiste de l'ingénierie du transport par câble, mandataire du GLCT TS depuis la création de ce dernier en 2006.

Déjà lancées en 2022, les travaux de remontées mécaniques sur site se sont poursuivis en 2023 et ont notamment consisté en des travaux électriques, la livraison des treuils de sauvetage révisés et des armoires électriques, des interventions pour la phonie des cabines et des radios portatives.

Ces travaux devisés pour un montant de l'ordre de 670'000 € ne font pas partie du budget de rénovation des deux gares.

16. Les travaux d'assainissement : un raccordement collectif remplace l'assainissement autonome

Les installations en gare haute ne bénéficiaient pas de raccordement à l'assainissement collectif mais d'un dispositif de traitement des eaux usées autonome devenu vétuste. L'eau est montée au moyen des réservoirs situés sous les cabines.

Le GLCT TS a envisagé des travaux d'assainissement parallèlement aux travaux de rénovation des deux gares du Téléphérique. Dans un premier temps, la mairie de Monnetier-Mornex, dont le territoire est concerné par ses travaux, a souhaité le maintien d'un assainissement autonome. Le changement des élus de la municipalité en 2020 a permis de lancer les travaux pour un raccordement au réseau collectif. Ce choix se justifie notamment par le classement en zone de vulnérabilité forte du secteur du Salève et les enjeux de préservation de l'environnement dans ce secteur sensible; il assure la sécurisation de la production en eau potable du site des Eaux-Belles.

Le raccordement a été piloté par le Syndicat des Eaux Rocailles et Bellecombe (SRB).

Le coût du projet s'est élevé 603'735 €. Le SRB a financé le 20% de l'opération (coût des travaux et maîtrise d'œuvre) soit 120'747 €, le Département de la Haute- Savoie 35 % (participation uniquement sur le coût des travaux) soit 197' 483 € et le GLCT TS le solde de 47 % soit 285'505 €. Ce dernier montant a été validé par l'Assemblée du GLCT TS, le 15 septembre 2023.

17. L'exploitant : la Société du Téléphérique du Salève (STS)

Exploitant : Société du Téléphérique du Salève



GRUPE
RATP
La ville a de l'avenir

stpg



17.1. Plan marketing

Pour mémoire : l'exploitation du Téléphérique du Salève a été confiée par le GLCT TS à la Société du Téléphérique du Salève (STS) en vertu d'un contrat de délégation de service public (ci-après DSP) d'une durée de 12 ans du 1^{er} avril 2019 jusqu'au 31 mars 2031.

Partenaire essentiel du projet de rénovation, l'exploitant a été exemplaire dans son engagement.

Lors de l'Assemblée du GLCT TS du 10 mars 2023, l'exploitant a présenté son plan marketing qui a été validé.

Ce plan marketing poursuit trois objectifs :

- Faciliter l'expérience globale;
- S'adapter aux nouveaux comportements de consommation;
- Couvrir partiellement l'inflation.

17.2. Approbation de la grille tarifaire

L'Assemblée du GLCT TS du 21 avril 2023 a validé la grille tarifaire présentée par l'exploitant.

17.3. Un nouveau logo et un nouvel habillage pour les cabines

Le nouveau logo



Nouvel habillage pour les cabines



Crédit photo STS



Crédit photo STS

17.4. Contributions financières de STS

En sa qualité d'exploitant, il est prévu que STS paie une redevance d'exploitation de 1,5 mio € pour les douze années d'exploitation.

Pour son programme d'animations, les investissements de STS sont de l'ordre de 1,1 mio €.

17.5. Négociations financières avec STS

Selon le planning prévisionnel des travaux, le Téléphérique du Salève devait ouvrir ses portes le 1er mai 2023. Le contrat de délégation de service public prévoit, qu'en cas de retard, des indemnités sont dues par le GLCT TS à l'exploitant. D'autres éléments financiers font également l'objet de négociations (décalage du démarrage des travaux, compensation Covid suite à une baisse de l'indemnité de l'Etat français, tarifs promotionnels dus à une ouverture dégradée).

Un groupe de travail chargé des négociations a été constitué pour le GLCT TS. Ces négociations qui ont débuté à fin 2022 sont toujours en cours.

17.6. Fermeture obligatoire pour la maintenance et réouverture début décembre 2023

Le Téléphérique du Salève a fermé ses portes le dimanche 5 novembre 2023. Sa réouverture est fixée au vendredi 1^{er} décembre 2023. Cette fermeture annuelle est obligatoire pour effectuer les maintenances et visites annuelles requises par l'Etat français.

18. La réouverture du Téléphérique du Salève le 12 septembre 2023

Cette réouverture progressive, accompagnée d'une visite pour la presse, a rencontré un franc succès auprès des médias puisque qu'une vingtaine d'entre eux y ont participé ainsi qu'auprès du public



Mme Anny Martin, Présidente du GLCT TS, interviewée par un des médias présents

19. L'inauguration de la réhabilitation des gares du Téléphérique les 7 et 8 octobre 2023

Pour préparer cette manifestation, le GLCT TS a fait appel à un mandataire, la société Waveprod, pour superviser le déroulement de l'événement avec une implication majeure dans le déroulement du week-end et à la compagnie de théâtre La Toupine.

Les animations variées proposées par cette compagnie et retenues par le groupe de travail ad hoc du GLCT TS, étaient parfaitement adaptées à un public intergénérationnel : déambulation de comédiens empreintes d'humour et de poésie, un joueur de cors des Alpes, visite d'un glacier dans une roulotte aménagée à cet effet et plusieurs traversées, spectaculaires et exceptionnelles, en équilibre sur une corde tendue dans les airs, de Nathan Paulin funambule moderne de renommée internationale.

A cela se sont ajoutées de nombreuses autres offres : le Syndicat Mixte du Salève a proposé des ateliers pour les enfants, des démonstrations d'escalade ont été réalisées sur le nouveau mur, des visites commentées de la gare haute organisée par le CAUE.

L'office du tourisme des Monts de Genève était présent sur un stand proposant également des brochures de l'office du tourisme de Genève.

Le dimanche après-midi, un goûter a été offert aux enfants par STS.

Sous un soleil radieux, cet événement a remporté un vif succès.

Quelques chiffres :

- quelque 200 invités présents le samedi matin;*
- samedi 7 octobre : 4'534 voyages;*
- dimanche 8 octobre 5'351 voyages.*

Le Téléphérique du Salève a ainsi battu son record de fréquentation.

Malgré un temps d'attente en gare basse pour monter et en gare haute en fin de journée pour redescendre, les organisateurs ont reçu des retours très positifs des visiteurs.

Parmi les invités, la présence de M. Jean Castex, ancien Premier Ministre et Président de RATP DEV a été très remarquée.

A cette occasion, se sont exprimés successivement :

Se sont exprimés à cette occasion : M. Ludovic Wiszniewski, maire de Monnetier-Mornex, Mme Anny Martin, présidente du GLCT TS et maire d'Etrembières, M. Jean Castex, PDG de RATP et ancien Premier Ministre, M. Gabriel Doublet, président d'Annemasse Agglo, M. Christian Dupessey, président du Pôle métropolitain du Genevois français et maire d'Annemasse, Mme Virginie Duby Muller, députée à l'Assemblée nationale et conseillère départementale de la Haute-Savoie, Mme Christelle Petex-Levex, conseillère départementale de la Haute-Savoie, M. David Ratsimba, conseiller départemental de la Haute-Savoie, Mme Sylviane Noël, sénatrice et conseillère régionale, M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat genevois chargé du département de la santé et des mobilités et M. Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie.

Les petites-filles de Maurice Braillard, Isabelle et Ariane Braillard, également présentes, n'ont pas manqué de saluer la démarche de rénovation qui s'est inscrite dans le respect de l'environnement fragile du Salève.

Quelques photos de ces deux jours de festivité



Crédit photo Agence Hemelka

Elus et invités franco-suisses présents à la manifestation

Photo de gauche depuis le gauche : Jean-Marc Borredon, Gabriel Doublet, Anny Martin, Christian Dupessey, Laura Jusserand (en rose de dos), Virginie Duby-Muller (en bleu de dos)

Photo de droite en haut : Gabriel Doublet, (un peu caché) Patrick Roxo, Jean Castex, Christian Dupessey;

Photo de droite en bas : Christian Aebischer, Clément Leclerc, Dominique Frei, Pierre Maudet

"C'est aujourd'hui un symbole de la coopération transfrontalière, sur un mont emblématique que les Genevois.es se sont approprié depuis bien longtemps.

C'est surtout l'occasion de prendre de la hauteur pour réaliser la chance inouïe de vivre dans un environnement naturel si exceptionnel."

M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat genevois chargé du département de la santé et des mobilités, prononçant son discours lors de l'inauguration du 7 octobre 2023.



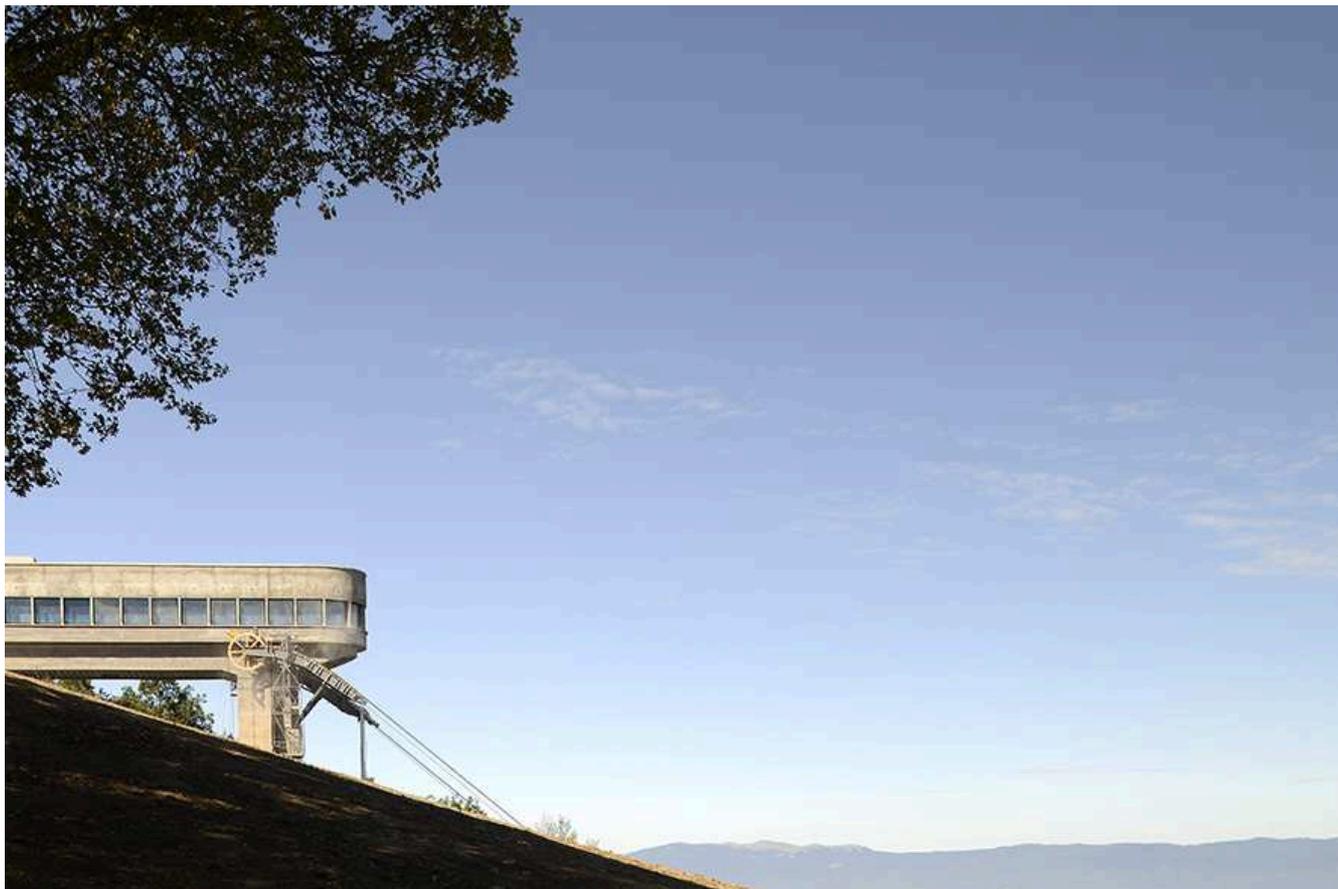
Crédit photo Agence Hemelka

Première rangée : Mme Badia Chalel Bellazouz, Mme Marie-Claire Teppe-Roguet, M. Pierre Maudet, Mme Anny Martin, M. Jean Castex, Mme Virginie Duby-Muller, M. Lionel Tardy.

2^{ème} rangée : M. Joël Baud-Grasset, M. Bernard Boccard, Mme Christelle Petex-Levet, Mme Sylviane Noël, M. Christian Dupessey, M. Gabriel Doublet, M. Yves Le Breton, M. David Ratsimba

3^{ème} rangée : Anne-Joëlle Rosay Baud-Grasset, M. David Devaux et Mme Claudia Devaux (DDA architectes), M. Laurent Miéville, M. Ludovic Wiszniewski.

Photo choisie pour la signature des élus franco-genevois qui ont pris la parole lors de la cérémonie officielle



Credit photo Agence Hemelka

Nathan Paulin Funambule des temps modernes

20. L'accessibilité en transports publics à la gare basse – une desserte en expérimentation par la TAC

La ligne de bus TPG n° 8 a son terminus avant la douane de Veyrier. Les discussions sur son prolongement jusqu'à la gare de départ du Téléphérique ont repris en novembre 2022. Le Conseiller d'Etat genevois chargé des Mobilités a précisé dans un courrier adressé en juin 2023, suite à un échange de lettres entre le Président d'Annemasse Agglo et la Présidente du GLCT TS, que le canton de Genève soutenait cette prolongation à certaines conditions et qu'une desserte à court terme pouvait être envisagée avec, selon le montage décidé, une participation du canton au financement d'une navette en minibus.

Côté français, une desserte de la ligne 4 des TAC (Transports Annemassiens Collectifs) a été mise en place depuis Annemasse jusqu'à la gare de départ du Téléphérique, les week-ends, du 16 septembre au 15 octobre 2023. Un bilan sera dressé à l'issue de cet essai pour envisager les suites à donner.

20.1. Sentiers pédestres : un balisage franco-suisse lancé en 2023



Grâce à une initiative du service de l'agronomie de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature de de l'Etat de Genève (M. Luc Deley, Chef de service, suppléant à l'Assemblée du GLCT TS) et du Syndicat mixte du Salève, un itinéraire transfrontalier a été balisé pour gravir le Salève. Cet itinéraire de randonnée n° 144 "Sentier du Salève" - Veyrier, Pont de Sierne - Mont Salève - est référencé sur le site Internet suisse de SuisseMobile (schweizmobil.ch/fr/suisse-a-pied/itineraire-144). Il se poursuit sur territoire français avec un balisage spécifique : GR (voir photo ci-contre).



21. API - Exposition "Le Téléphérique" du 11 mai au 19 août 2023, prolongée jusqu'au 1^{er} décembre 2023

L'Association pour le Patrimoine industriel (API), sise à Genève, a organisé une exposition sur le thème "Le Téléphérique".

L'API a sollicité le GLCT TS pour un prêt de photos (6 photos) illustrant le chantier en cours de réhabilitation des gares du Téléphérique et de leurs abords. Ce prêt s'est fait à titre gracieux. La Fondation Braillard Architectes a également mis des photos d'archives à disposition pour cette exposition.

22. Finances

22.1. Contribution financière des membres

Le GLCT TS est financé, à parité franco-genevoise, par une contribution des membres de 546'000 € par an :

- Etat de Genève : 273'000 € (soit 300'000 CHF)
- Monnetier-Mornex : 7'000 €
- Annemasse Agglo : 266'000 €

22.2. Bilan financier

Pour rappel, la comptabilité du GLCT TS, soumise au droit français, se décline dans un compte administratif et un compte de gestion.

Le compte administratif présente l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ordonné par le Président du GLCT TS et permet de dégager les résultats d'exécution du budget.

Le compte de gestion présente la situation générale des opérations de gestion; il est établi par une personne indépendante du GLCT TS, à savoir le Trésorier Principal du Centre des finances publiques d'Annemasse. Il retrace les flux monétaires effectifs.

Il est impératif qu'il y ait concordance absolue entre les deux documents.

Le compte administratif et le compte de gestion 2022 ont été approuvés par l'Assemblée du GLCT TS le 10 mars 2023.

Sur la base de ces deux documents, le résultat de l'exercice 2022 est le suivant (montants en euros) :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		2'259'122,43		2'260'112,53	0,00	4'519'234,96
Opérations/ l'exerc.	1'049'724,43	838'379,60	4'590'176,71	1'240'002,60	5'639'901,14	2'078'382,20
TOTAUX	1'049'724,43	3'097'502,03	4'590'176,71	3'500'115,13	5'639'901,14	6'597'617,16
Résultats de clôture		2'047'777,60		-1'090'061,58	0,00	957'716,02
Restes à réaliser			560'610,38	1'369'435,77	560'610,38	1'369'435,72
TOTAUX CUMULES		2'047'777,60	560'610,38	279'374,19	560'610,38	2'237'151,79
RESULTATS DEFINITIFS		2'047'777,60		-281'236,19		1'766'541,41

"Restes à réaliser en dépenses" signifie que la dépense est engagée au 31.12.2022 mais qu'elle n'est pas encore mandatée (effective). En d'autres termes, cela signifie que le GLCT TS a passé la commande et qu'il est en attente de la prestation (dette virtuelle dans les comptes). Une fois celle-ci réalisée, mandat sera donné à la Trésorerie Principale pour qu'elle effectue le paiement.

22.3. Affectation du résultat 2022 au budget primitif 2023

À la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes du GLCT TS.

Le besoin de financement de la section d'investissement (-281'236,19 €) sera couvert par affectation d'une partie du résultat de fonctionnement comptabilisée en recette de la section d'investissement du budget primitif 2023.

Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après affectation, sera repris en recettes de la section de fonctionnement pour un montant de 1'766'541,41 € dans le budget primitif 2023.

23. Perspectives travaux 2024 : chantiers des deux gares et leurs extérieurs à terminer

Bien que le Téléphérique ait ouvert ses portes le 12 septembre 2023, il reste encore un certain nombre de travaux à terminer ou à lancer :

Il s'agit notamment de :

- *L'aire de jeux pour les enfants, portée par STS;*
- *L'aire de décollage de parapente à réaménager, portée par le Club de vol libre du Salève;*
- *Les travaux du restaurant panoramique à finaliser et l'équipement des espaces cuisines et séminaire à réaliser, portés par le GLCT TS;*
- *Les plantations sur l'esplanade, portées par le GLCT TS;*
- *Le sentier botanique, porté par le SMS;*
- *La levée de réserve par le GLCT TS suite à la réception des travaux.*

Annexes : sélection de photos du chantier réalisées par M. Pierre Vallet, artiste photographe

